Division des entrées-sorties

Cahier technique

15-602
no. 46
c.2

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Entrées-Sorties
Cahier technique

La série de cahiers techniques de la division des entrées-sorties est destinée aux utilisateurs qui s'intéressent aux tableaux d'entrées-sorties et aux recherches connexes pour fins d'analyses et d'applications. Les lecteurs des cahiers techniques sont invités à communiquer avec les auteurs en apportant commentaires et suggestions. Une liste complète des titres en circulation apparaît à la fin de cet ouvrage.

Les cahiers techniques sont distribués aux bureaux régionaux de Statistique Canada ainsi qu'aux bureaux de la statistique des provinces. La liste des cahiers techniques apparaît dans: "Liste de documents supplémentaires" (11-207). Un jeu complet est disponible à la Bibliothèque de Statistique Canada pour fin de consultation.

Pour obtenir une liste des titres et/ou un cahier particulier veuillez communiquer avec:

Consultation et marketing
Division des entrées-sorties
Statistique Canada
23ième Etage, édifice R.H. Coats
Ottawa, Ontario, K1A 0T6
(613) 951-3697

PROJET
LE 6 DÉCEMBRE 1991

PORTÉE DE L'ÉCONOMIE DES SUBVENTIONS PUBLIQUES AU CANADA

PAR

P.S.K. MURTY ET YUSUF SIDDIQI

#46

STATISTICS CANADA STATISTIQUE CANADA
OCT 27 1992
LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE

Document présenté à la session mixte de l'American Economic Association et de l'Association for the Study of the Grants Economy qui s'est tenue à la Nouvelle-Orléans du 3 au 5 janvier 1992. Les opinions exprimées dans le document sont celles des auteurs et pas nécessairement celles de Statistique Canada.

STATISTICS STATISTIQUE
CANADA CANADA
LIBRARY
BIBLIOTHEQUE

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

I. INTRODUCTION

II. CONTEXTE

III. EXAMEN ET ANALYSE DES BASES DE DONNÉES PUBLIÉES

1. APERÇU

2. TRANSFERTS AUX PARTICULIERS

3. TRANSFERTS AUX NON-RÉSIDENTS

4. TRANSFERTS AUX ENTREPRISES

5. SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE

IV. NOUVEAU PARADIGME DES TRANSFERTS DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

V. MODIFICATIONS FUTURES

VI. RÉSUMÉ

1. FAITS SAILLANTS DES DONNÉES PUBLIÉES

2. NOUVEAU PARADIGME ET FAITS SAILLANTS

BIBLIOGRAPHIE

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 DÉPENSES TOTALES DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES AVANT ET APRES CORRECTION SELON LA RECLASSIFICATION DES TRANSFERTS CORRIGÉS

TABLEAU 2 DÉPENSES TOTALES DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES AVANT ET APRÈS CORRECTIONS SELON LA RECLASSIFICATION DES TRANSFERTS : SOMMAIRE

TABLEAU 3 DÉPENSES TOTALES DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES AVANT ET APRÈS CORRECTIONS SELON LA RECLASSIFICATION DES TRANSFERTS :RÉSUMÉ (POURCENTAGES)

TABLEAU 4 DÉPENSES TOTALES DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES AVANT ET APRÈS CORRECTIONS SELON LA RECLASSIFICATION DES TRANSFERTS : RÉSUMÉ (POURCENTAGE DU PIB)

TABLEAU 5 PRIX D'ACHAT, TAXES ET SUBVENTIONS POUR CERTAINS PRODUITS, 1989

TABLEAU 6 LES DIX PRODUITS LES PLUS SUBVENTIONNÉS ET LA PART DES SUBVENTIONS, 1989

PORTÉE DE L'ÉCONOMIE DES SUBVENTIONS PUBLIQUES AU CANADA

PAR

P.S.K. MURTY ET YUSUF SIDDIQI*

I Introduction

Ces dernières années, les dépenses des administrations publiques (dépenses en biens et services, subventions), les déficits budgétaires et la dette publique ont été le point de mire, tant au Canada qu'aux États-Unis.

Dans le même temps, au Canada, l'élément transferts, surtout les subventions publiques, a progressé plus vite que les dépenses en biens et services. Entre 1961 et 1989, les transferts (y compris le service de la dette publique) ont été multipliés par 37, passant de 4 milliards à 150 milliards de dollars. Pendant la même période, les dépenses en biens et services ont été multipliées par 17, passant de 8 à 137 milliards de dollars. En pourcentage du total

---

*P.S.K. Murty est le chef, Secteur gouvernemental, Division des entrées-sorties, Statistique Canada et Yusuf Siddiqi est le directeur adjoint, Division des entrées-sorties. Les opinions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs et pas nécessairement celles de Statistique Canada. Le document s'inspire des ouvrages suivants : (1) "Government Expenditures on Goods and Services and Transfer Payments in Canada, 1961-1985" par P.S.K. Murty and Yusuf Siddiqi, présenté à la session mixte de l'American Economic Association et de l'Association for the Study of Grants Economy, tenue à Atlanta le 30 décembre 1989; (2) "New Paradigm to Analyze Government Transfer Payments with Special Reference to Canada" par P.S.K. Murty, présenté au deuxième congrès annuel de l'International Congress of Political Economists, tenu à Boston du 9 au 12 janvier 1991; et (3) "A New Paradigm to Analyze Commodity Indirect Taxes and Subsidies, 1986-1989" par P.S.K. Murty and Yusuf Siddiqi, dont un extrait a été publié dans L'Observateur économique canadien, Statistique Canada, Catalogue 11-010, Ottawa, Mai 1991.

des dépenses des administrations publiques, les transferts passaient de 36 % en 1961 à 59 % en 1989, alors que les dépenses en biens et services tombaient respectivement de 64 à 48 %. En raison de l'importance croissante des subventions publiques au Canada, nous avons estimé qu'il fallait examiner les transferts en détail, à l'aide du concept des «subventions» utilisé dans l'économie des subventions. Cet examen permettrait aussi de souligner les anomalies que présente la pratique canadienne.

II Contexte

Pour commencer, il est utile de se rappeler le rôle du gouvernement, tel que le décrit la littérature sur l'économie des subventions, pour mieux se faire une idée des modes de dépenses des administrations publiques. Dans son document, The Role of Government in a Free Economy, le professeur Kenneth Boulding déclare que les fonctions du gouvernement peuvent être divisées, d'une façon assez simple, entre la prestation de biens publics et la réduction des nuisances publiques, au moyen des taxes et impôts, des subventions et des achats publics[1]. Selon Boulding, les biens publics sont ceux qui ne peuvent être fournis adéquatement dans le cadre d'un système de marchés et de propriété privée, simplement parce qu'ils ne peuvent être alloués. Par exemple, les parcs, les tribunaux et le système juridique, les régimes de santé publique, l'approvisionnement en eau et les services publics sont des «biens

[1]Kenneth E. Boulding, "The Role of Government in a Free Economy", Review of Social Economy, December 1982, Volume 3, p. 420.

publics» alors que le crime, la course aux armements, la pollution et la pauvreté sont des «nuisances publiques». Ainsi, le gouvernement remplit son rôle, (1) d'une part en achetant directement des biens et des services pour la prestation de services et, (2) d'autre part, en redistribuant les revenus au moyen de subventions.

La division des dépenses des administrations publiques entre les deux principales fonctions énoncées dans le document de Boulding est conforme au cadre d'analyse macro-économique accepté dans le monde entier : le Système de comptabilité nationale (SCN). Dans ce système, il est recommandé de subdiviser ce type de dépenses en deux grandes catégories : (a) les dépenses en biens et services et (b) les transferts aux autres secteurs de l'économie, c'est-à-dire les subventions gouvernementales[2]. La catégorie des transferts est censée comprendre tous les transferts sans contrepartie, qui ne sont pas contractuels et ne présentent aucun objet en échange[3]. Le SCN canadien définit aussi deux types de dépenses gouvernementales : les biens et services qui sont des «paiements compensés ou avec contrepartie, ce qui implique l'existence d'un échange réel entre des agents, et par conséquent d'un objet en retour»; et les transferts, des «opérations .....

---

[2]*United Nations, A System of National Accounts, Studies in Methods, Series F, No. 2, Rev. 3, New York, 1968, Table C, Accounts 3 and 5, General Government, p. 161.*

[3]*Ibid, p. 127-129.*

.....comportant un transfert unilatéral sans objet en retour»[4]. *Boulding et al. définissent une subvention comme un transfert unilatéral de biens échangeables, qui, au plan comptable, augmente la valeur nette du bénéficiaire et diminue celle du fournisseur*[5]. *En d'autres termes, si A donne un bien échangeable à B et si B ne donne rien d'échangeable à A, l'opération tombe dans la catégorie du transfert «unilatéral» ou «subvention».*

Incidemment, il est utile de rappeler les lignes directrices que proposent le professeur Hicks et al. pour toute méthode d'étude économique moderne[6] *:*

> *«L'étude économique moderne ressemble à toute autre science. Il s'agit de recueillir des faits et de les arranger de façon à pouvoir en tirer des conclusions. Comme toujours, c'est l'arrangement des faits qui est l'opération délicate. Les faits arrangés de la bonne façon parlent d'eux-mêmes; dans le cas contraire, ils sont hermétiques. L'une des principales choses à apprendre est de savoir comment arranger les faits correctement.» (traduction)*

---

[4] *Les comptes nationaux des revenus et des dépenses, Volume 3, Guide des comptes nationaux des revenus et des dépenses (Définitions - Concepts - Sources - Méthodes), Statistique Canada, Catalogue 13-549F, Ottawa, Septembre 1975, p. 117.*

[5] *Kenneth E. Boulding, Martin Pfaff, Janos Horvath. "Grants Economics. A Simple Introduction", American Economist, Spring 1972 pp. 19-20. Voir aussi Janos Horvath, "Rural America and the Grants Economy" American Journal of Agricultural Economics, December 1971, 53 (5), p. 740.*

[6] *J.R. Hicks, Albert Gailord Hart and James W. Ford, The Social Framework of the American Economy, Oxford University Press, New York, 1955, p. 5.*

Le présent document examine la base de données du SCN canadien dans le contexte des «subventions» définies par Boulding et al. dans Grants Economics[7]. Il recommande aussi une nouvelle présentation des données sur les subventions des administrations publiques qui permettrait d'analyser objectivement les programmes au plan économique avant de prendre les décisions qui s'imposent pour l'attribution des subventions. Cependant, les politiques gouvernementales en matière de subventions ne sont pas examinées ici car elles dépassent la portée de notre étude.

III Examen et analyse des bases de données publiées

1. Aperçu

Nous nous sommes servis de la base de données sur les transferts des administrations publiques, qui figure dans les Comptes nationaux des revenus et dépenses[8], pour trois grandes raisons. Premièrement, les données peuvent être reliées à la production économique du pays, au moyen du Produit intérieur brut aux prix du marché (PIB). Deuxièmement, il est possible de faire des comparaisons avec d'autres pays étant donné que le SCN (dans lequel les données sont publiées) est aussi un système international. Troisièmement, il est possible d'appliquer la

---

[7]Kenneth E. Boulding, Martin Pfaff, and Janos Horvath, "Grants Economics: A Simple Introduction", op. cit., p. 20; Also, see Janos Horvath, "On the Evaluation of International Grants Policy", Public Finance, 1971, 26 (2), pp. 379-393.

[8]Statistique Canada, Comptes nationaux des revenus et dépenses, estimations annuelles, 1926-1986, Catalogue 13-531, Ottawa, juin 1988; et estimations annuelles, 1978-1989, Catalogue 13-201, Ottawa, Décembre 1990.

présente étude à d'autres pays du fait que les données figurent normalement dans les comptes de secteur du cadre analytique macro-économique.

Nous avons examiné en détail les données publiées sur les transferts et les avons triées pour obtenir le concept des «subventions» préconisé par Boulding et al.. Il en résulte que plusieurs postes n'ont pu être classés dans la catégorie des «transferts». Les parties qui suivent détaillent le cadre actuel et son contenu ainsi que la nouvelle structure établie après la reclassification de certains postes de transfert. La nouvelle structure est surtout destinée à offrir une base de données sur les transferts qui contient uniquement les subventions authentiques, ce qui permet une analyse objective.

Dans le SCN canadien, les transferts des administrations publiques sont présentés en quatre parties, conformément aux recommandations des Nations unies[9]. Dans la présente étude, l'examen et l'analyse des transferts couvrent donc seulement les quatre catégories énumérées ci-dessous.

(1) Transferts aux particuliers

(2) Transferts aux non-résidents

(3) Transferts aux entreprises

- subventions

---

[9]United Nations, A System of National Acccounts, op. cit., pp.127-29, 161

- subventions d'équipement

(4) Service de la dette publique

Comme nous l'avons indiqué plus haut, les transferts, y compris le service de la dette publique, qui se chiffraient à 4 milliards de dollars environ en 1961, soit 36 % des dépenses totales des administrations publiques, étaient passés à 150 milliards en 1989, soit 52 % (tableaux 1, 2 et 3).

En pourcentage du total des transferts, le secteur des particuliers se classait premier et le service de la dette publique deuxième. Cependant, la progression des transferts aux particuliers a été moins marquée que celle du service de la dette. En 1961, les transferts aux particuliers s'élevaient à 3 milliards de dollars environ contre 1 milliard pour le service de la dette publique. En 1989, les premiers avaient atteint 76 milliards, une multiplication par 25, tandis que la seconde s'élevait à 58 milliards environ, soit une multiplication par 58 (tableau 1).

La part des transferts aux entreprises a également augmenté entre 1961 et 1989, passant de 0,4 milliard à 14 milliards environ, une multiplication par 35. Ces transferts sont de deux types : subventions et subventions d'équipement. Les subventions étaient le plus grand élément des transferts aux entreprises : par exemple, en 1989, elles s'élevaient à 12 milliards de dollars ou 83 % du total (tableau 1).

Le calcul des transferts en pourcentage du Produit intérieur brut aux prix du marché (PIB) donne une image différente. Le total des transferts, y compris le service de la dette publique, qui se chiffrait à 11 % du PIB en 1961, a atteint 23 % environ en 1989 (tableau 4). Les transferts aux particuliers sont passés de 7 % du PIB en 1961 à 12 % en 1989, alors que les transferts aux entreprises ont plus que doublé, passant de 1 à 2 % environ. Pour sa part, le service de la dette publique a triplé, grimpant de 3 à 9 % du PIB environ. En revanche, les dépenses en biens et services ont connu une hausse modeste, soit de 19 % en 1961 à 21 % en 1989 (tableau 4).

Notre aperçu s'appuyait sur la base de données publiées. Nous allons maintenant en analyser le contenu.

2. Transferts aux particuliers

Les paiements des administrations publiques aux particuliers comprennent des paiements comme les pensions pour services passés, les pensions du régime de pensions du Canada et du régime de rentes du Québec; les indemnisations pour accidents du travail; les prestations d'assurance-chômage; les subventions aux universités[10], à l'enseignement postsecondaire et aux autres

---

[10]*Au Canada, les administrations dans toutes les provinces contribuent au financement et à la planification de l'enseignement universitaire. Une grande partie (plus de 75 %) des recettes de fonctionnement des universités proviennent des administrations publiques. Pour plus de détails, consulter les Statistiques financières de l'éducation, 1982-1983, Statistique Canada, Catalogue 81-208, Ottawa, Janvier 1987, p. ; consulter aussi l'Annuaire du Canada, 1980-1981, Statistique Canada, Catalogue 11-402F, p. .*

établissements sans but lucratif; les paiements de la sécurité de la vieillesse; les allocations familiales et aux jeunes[11]*; les bourses d'étude et subventions à la recherche; les allocations de formation professionnelle des adultes; l'aide aux immigrants et aux agriculteurs; l'aide internationale; et les paiements aux personnes handicapées, entre autres.*

Par définition, ces paiements ne devraient pas avoir de contrepartie. Cependant, lorsqu'on leur applique les concepts de l'économie des subventions, on se rend compte que certains ne satisfont pas aux critères établis pour les «subventions». En pareils cas, ces paiements sont, soit des paiements différés prélevés sur des fonds auxquels les bénéficiaires ont cotisé, ou des achats indirects, par l'intermédiaire de tiers, de biens et de services qui seront fournis à la collectivité par des services publics.

Certains paiements aux particuliers, tels les pensions pour services passés, les pensions des régimes de pensions du Canada et de rentes du Québec, les indemnisations pour accidentés du travail et les prestations d'assurance-chômage relèvent de régimes

---

[11]*La pension de la sécurité de la vieillesse existe depuis 1952 : des prestations sont versées chaque mois à toutes les personnes de 65 ans et plus, à condition qu'elles satisfassent aux critères de résident. Dans le cadre des programmes fédéraux d'allocations familiales, mis sur pied à la fin de la Seconde guerre mondiale, une allocation est versée chaque mois pour tout enfant jusqu'à l'âge de 16 ans. En 1964, l'admissibilité a été élargie, en vertu de la* <u>*Loi sur les allocations à la jeunesse*</u>*, pour inclure les enfants de 17 et 18 ans qui poursuivent leurs études.*

contributifs. Les cotisations que versent les employeurs à ces régimes sont des dépenses avec contrepartie des administrations publiques, car ce sont simplement des «paiements différés» aux employés pour leurs services. En fait, ces cotisations figurent déjà dans les comptes du Canada et dans le SCN à titre de paiements supplémentaires de revenu du travail dans l'année où elles ont été versées.

De leur côté, les employés cotisent en sachant qu'ils recevront les fonds une fois qu'ils y seront admissibles. Par exemple, quand un employé prend sa retraite, il s'attend à toucher une pension qui est prélevée sur le fonds auquel il a cotisé, peu importe que l'administration publique ait gardé les fonds «en fiducie» ou les ait dépensés. En fait, les cotisations sont censées être gardées dans des «fonds en fiducie» jusqu'à ce que le cotisant soit admissible à la pension.

Ces «fonds en fiducie» rapporteront un revenu qui dépendra du placement effectué par l'administration publique et ce revenu sera ajouté au fonds des débours, comme dans le cas d'une entreprise commerciale privée. Dans ce contexte, les transferts prélevés par l'administration sur ces «fonds en fiducie» représentent simplement la restitution, au moment opportun, de montants reçus. À cet égard, les cotisations sont similaires à des dépôts bancaires, alors que les paiements équivalent à des retraits. Quand nous déposons de l'argent dans une banque, puis le retirons, le retrait

ne peut pas être considéré comme un transfert ou une subvention. En qualifiant de transferts les paiements prélevés par l'administration publique sur ces «fonds en fiducie», on surestime les paiements aux particuliers.

En conséquence, tant les cotisations et les revenus de placement qu'elles génèrent (compris actuellement dans les recettes des administrations publiques) que les remboursements (compris actuellement dans les transferts) devraient être exclus des comptes courants du secteur public et reclassifiés pour figurer dans les opérations des «fonds en fiducie». De cette façon, les pensions, l'assurance-chômage, les pensions du Canada et les rentes du Québec, et l'indemnisation pour accidentés du travail[12] seraient retirés de la catégorie des transferts aux particuliers. Les montants pour ces postes sont élevés, totalisant environ 32 milliards de dollars ou 43 % du total des tranferts publiés pour 1989 qui était de 76 milliards de dollars (tableau 1). Du fait que nous considérons ces fonds comme des opérations de «fonds en fiducie», l'«excédent» résultant des opérations revient à l'administration publique et non aux cotisants, comme dans toute exploitation commerciale. Si, dans une situation de déficit, l'administration publique transfère des fonds aux «fonds en

---

[12] *Il s'agit des programmes suivants : pensions fédérales - Première et seconde guerre mondiale, allocations aux anciens combattants, crédits de réintégration à la vie civile, prestations de réadaptation, prestations d'assurance-chômage, pensions de la fonction publique et régime de pensions du Canada; provinces : indemnisation des accidentés du travail, pensions de la fonction publique, et régime des rentes du Québec.*

fiducie», un tel transfert devrait être considéré comme un transfert aux particuliers. Il en résulte que l'excédent éventuel reviendrait aussi en totalité à l'administration, qui gère les «fonds en fiducie». En d'autres termes, quiconque supporte les risques financiers relatifs aux «fonds en fiducie» se charge aussi de l'excédent ou du déficit.

En outre, les paiements aux universités, à l'enseignement postsecondaire et aux autres organismes sans but lucratif, y compris les bandes d'Indiens[13], contiennent aussi un élément de contrepartie. Ces transferts permettent à ces établissements de financer des activités qui visent à fournir certains services aux particuliers. Les établissements qui reçoivent ces paiements offrent en fait un service aux particuliers. Par exemple, les universités et les autres établissements d'enseignement reçoivent des fonds qui leur servent à dispenser des services éducatifs; les paiements aux «organisations autochtones» et aux programmes d'initiatives locales sont utilisés pour fournir certains services prédéterminés aux particuliers. Par conséquent, ces paiements comportent un échange. Selon le SCN des Nations unies, les paiements versés par les administrations publiques aux organismes

---

[13]Pour plus de renseignements sur l'administration des autochtones au Canada, voir Annuaire du Canada, 1980-1981, Statistique Canada, Catalogue 11-402F, Ottawa, Avril 1981, p.

sans but lucratif devraient être classés dans la catégorie «dépenses en biens et services»[14].

En général, les dépenses en biens et services des administrations publiques sont destinées à la production et à la prestation de services publics. Cependant, dans certains cas, elles peuvent choisir de verser des fonds à des organismes sans but lucratif pour qu'ils créent et fournissent les services qu'elles ne peuvent assurer. Il s'agit alors d'une «contrepartie indirecte», car un échange a lieu, même si les administrations ne fournissent pas directement les services. En pareils cas, elles choisissent de fournir ces services par l'intermédiaire de tiers au lieu de le faire directement. Les fonds destinés à la prestation de ces services ne devraient pas être considérés comme des subventions dans le cadre des concepts de l'économie des subventions. Bien que les services ne soient pas fournis directement par les administrations, un échange a bel et bien lieu et il y a un élément de contrepartie entre le fournisseur et le bénéficiaire. En conséquence, les paiements à ces organismes ne devraient pas être inclus dans les «subventions», mais être considérés comme des dépenses en biens et services.

Tous les transferts susmentionnés qui comportent un élément d'échange ou une «contrepartie indirecte» ont été déterminés. Pour

---

[14]*United Nations, A System of National Accounts, op. cit., p. 75 (Para. 5.28), p. 105 (Para. 6.92), and p. 110 (Para. 6.100).*

1989, on les évalue à 13 milliards de dollars, soit 17 % des paiements aux particuliers publiés. Nous les avons ajoutés aux dépenses courantes publiées en biens et services des administrations publiques (tableau 1) et retirés de la catégorie des transferts pour obtenir les paiements comprenant uniquement des éléments de subventions[15] (Tableaux 1, 2, 3, et 4).

Ainsi, en enlevant les postes qui relèvent des deux catégories (paiements prélevés sur les «fonds en fiducie» et paiements comportant un élément de contrepartie), nous obtenons les postes qui peuvent être classés dans la catégorie des transferts ou subventions, c'est-à-dire : allocations familiales et aux jeunes; sécurité de la vieillesse; bourses d'étude et subventions à la recherche; formation professionnelle des adultes; aide aux immigrants et aux agriculteurs; aide internationale; paiements aux personnes handicapées, entre autres. Ces subventions étaient de l'ordre de 30 milliards de dollars ou 40 % du total publié des transferts aux particuliers pour 1989 (tableau 1).

---

[15]Il s'agit des paiements de subventions suivants : Gouv. fédéral : allocations familiales et aux jeunes, sécurité de la vieillesse, subventions du Conseil des arts du Canada, formation professionnelle des adultes, aide aux immigrants, Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies (petits montants versés jusqu'en 1973), paiements aux producteurs de céréales de l'Ouest (seulement pour 1962), et subventions pour les programmes d'aide internationale; Gouv. provinciaux : secours direct, pensions aux personnes âgées et aux aveugles, allocations aux mères et aux invalides, transferts divers; Adm. locales : secours direct.

Les paiements prélevés sur les fonds en fiducie, qui se chiffraient à 33 % du total en 1961, sont passés à 43 % en 1989. Les paiements avec contrepartie indirecte ont également augmenté, passant de 11 % en 1961 à 17 % en 1989. Cependant, les subventions ont baissé fortement, tombant de 55 % en 1961 à 40 % en 1989. La hausse apparente, dans les chiffres publiés, des paiements aux particuliers était due aux postes n'appartenant pas à la catégorie des subventions (tableau 1).

D'après ce qui précède, nous pouvons classer les opérations actuelles concernant les transferts aux particuliers de la façon suivante :

(i) transferts répondant à la définition des subventions qui figure dans la littérature sur l'économie des subventions (c.-à-d. sans contrepartie).

(ii) paiements similaires à des retraits sur des «fonds en fiducie».

(iii) paiements comportant une contrepartie indirecte.

Après reclassification des données publiées, ces paiements de «subventions» représentaient seulement 4 % du PIB en 1961 et 5 % en 1989, soit beaucoup moins qu'avant la reclassification, où ils étaient respectivement de 7 % et de 12 % (tableau 4).

3. *Transferts aux non-résidents*

Cette catégorie contient les contributions officielles aux organismes internationaux pour les programmes d'aide et les pensions aux Canadiens et autres vivant à l'étranger. D'après ce qui précède, les pensions s'appliquent à des services rendus aux administrations publiques et elles devraient être classées comme des paiements de «fonds en fiducie». Elles ont donc été retirées de la catégorie des transferts et on a établi le poste «subventions» aux non-résidents.

Il s'agit d'un poste assez peu important des transferts des administrations publiques. Les données publiées sur les transferts aux non-résidents fournissaient un chiffre approximatif de 0,08 milliard de dollars (77 millions) pour 1961, chiffre qui passait à 2,3 milliards pour 1989. Ces chiffres contiennent aussi des paiements de type «fonds en fiducie» d'environ 0,02 milliard (21 millions) pour 1961 et de 0,3 milliard (344 millions) pour 1989. Une fois ces chiffres enlevés, le poste subventions pour 1961 était d'environ 0,06 milliard de dollars (56 millions) en raison d'un plus petit montant du paiement de type «fonds en fiducie»; cependant, en 1989, on est revenu à un montant de 2 milliards de dollars environ, contre 2,3 milliards pour le total publié (tableau 1).

4. *Transferts aux entreprises*

Comme nous l'avons déjà mentionné, les transferts aux entreprises comprennent les subventions et les subventions d'équipement.

Les subventions d'équipement aident les entreprises à acheter des machines, de l'équipement et de faire des travaux de construction. L'entreprise reçoit des fonds et engage des dépenses dans ce contexte et il n'y a aucun échange de biens ou de services entre l'entreprise et le gouvernement.

Par définition, les subventions sont des sommes prélevées sur les comptes courants par les administrations publiques et accordées (a) aux entreprises privées et aux sociétés d'État ou (b) aux entreprises publiques non constituées en sociétés, lorsqu'elles visent clairement à compenser les pertes subies à cause des politiques des administrations publiques en matière de prix[16].

En d'autres termes, le versement de subventions à des entreprises équivaut au partage de leurs coûts de production. Cependant, il n'y aucun échange direct de biens ou de services entre les entreprises et l'administration publique. L'administration compense les entreprises pour les pertes subies à

---

[16]*United Nations, National Accounts Statistics: Main Aggregates and Detailed Tables 1986, New York 1986, p. XVI.*

cause des politiques en matière de prix qu'elle a adoptées dans l'intérêt des consommateurs.

Au Canada, les administrations fédérale, provinciales et locales versent des subventions à l'industrie. Ces subventions, qui ont totalisé 11 milliards de dollars en 1989[17], étaient réparties comme suit : adm. féd., 5,4 milliards, adm. prov., 4,8 milliards et adm. locales, le reste, soit 0,8 milliard. La part de l'administration fédérale était la plus importante avec près de 50 % en 1989; celle des provinces était de 43 % et celle des administrations locales de 7 %[18].

Dans les comptes entrées-sorties (E/S) du SCN, les subventions totales allouées aux entreprises figurent comme inscriptions «négatives» dans les «entrées primaires». Cette façon de procéder s'explique par le concept des subventions comme paiements de «transferts». Les entreprises qui reçoivent des subventions les indiquent dans leur «excédent d'exploitation". Comme ces subventions sont des «paiements de transfert», les entreprises déduisent de l'«excédent d'exploitation» l'inscription négative des «recettes de transfert» pour calculer le PIB aux prix du marchés, conformément au concept économique du Produit intérieur brut.

---

[17]On a apporté une correction de 599 millions de dollars aux données publiées aux fins de la cohérence statistique et conceptuelle de la série chronologique.

[18]P.S.K. Murty and Yusuf Siddiqi, A New Paradigm to Analyze Commodity Indirect Taxes and Subsidies, 1986-1989. Statistics Canada, Ottawa, April 5, 1991, p. 64.

Au niveau d'agrégation «moyen »[19] des industries E/S, cinq industries -- agriculture, produits alimentaires, transports, communications, finances et immobilier -- touchaient 82 % des subventions en 1989[20].

En 1989, la part du secteur de l'agriculture était la plus élevée avec 33 % de toutes les subventions versées par les administrations publiques. Il était suivi de l'industrie des transports avec 21 %, du secteur des finances, des assurances et de l'immobilier avec 18 % et du secteur des communications avec 10 %[21]. L'attribution de subventions à l'industrie est une méthode traditionnelle qui a certaines limites.

Étant donné que certaines subventions sont rattachées aux politiques d'établissement des prix de produits donnés, cette méthode traditionnelle d'allouer des subventions seulement aux entreprises ne donne pas d'information sur les produits en question. Par conséquent, nous recommandons une nouvelle structure d'allocation pour montrer deux catégories de subventions : (1) les subventions rattachées à un produit (ou service) et (2) les subventions hors produit. Comme son nom l'indique, la première

---

[19]*Pour plus de renseignements sur les paramètres d'agrégation des comptes publics par entrées-sorties, voir Statistique Canada, La structure par entrées-sorties de l'économie canadienne, 1961-1981, Catalogue 15-510, Ottawa, Decembre 1987.*

[20]*P.S.K. Murty and Yusuf Siddiqi, A New Paradigm to Analyze Commodity Indirect Taxes and Subsidies, 1986-1989, op.cit., p. 66.*

[21]*Ibid, p. 66.*

catégorie concerne certains produits, comme les subventions aux producteurs de lait, à la Société canadienne des postes, à la Société Radio-Canada, etc.. En revanche, la seconde catégorie comprend les subventions destinées à la formation de la main d'oeuvre, au secours en cas de catastrophe ou de sécheresse, au partage des coûts d'intérêt élevés, etc.. Ce type de subventions a la caractéristique d'être une prise en charge d'une partie des coûts d'exploitation d'une entreprise, quel que soit le produit fabriqué.

Pour le nouveau paradigme, nous avons examiné les subventions et les avons classées en deux catégories, selon qu'elles sont rattachées ou non à un produit[22].

Le tableau 5 présente les résultats de cet exercice, ainsi que les taxes, les subventions et le prix d'achat pour les 10 produits les plus subventionnés. En 1989, ces 10 produits ont reçu 98 % des subventions rattachées aux produits, mais n'ont généré que 3 % des taxes sur les produits. Inversement, les produits qui ont rapporté le plus de taxes n'étaient pas subventionnés par les administrations publiques.

Les 10 produits les plus subventionnés, au plan du montant en dollars, sont énumérés ci-après. Le montant de la subvention en

---

[22]*For plus de détails, voir P.S.K. Murty and Yusuf Siddiqi, A New Paradigm to Analyze Commodity Indirect Taxes and Subsidies, 1986-1989, Statistics Canada, Ottawa, April 5, 1991.*

proportion du prix d'achat est indiqué entre parenthèses (voir tableau 6).

services de transport (6 %)

céréales (15 %)

services de radio et de télévision (21 %);

autres produits agricoles (3 %);

services postaux (8 %);

produits laitiers (2 %)

animaux vivants (3 %);

électricité (1 %);

minerais de fer et concentrés (6 %);

autres : finances, assurances et immobilier (0,1 %).

De cette façon, le nouveau paradigme permet une analyse économique pour chaque produit, ce qui ne serait pas possible avec la méthode traditionnelle.

5. Service de la dette publique

Le service de la dette publique est aussi considéré comme un transfert dans le SCN canadien[23], étant donné que le revenu national ne devrait pas varier simplement parce qu'il y a eu un changement de la technique de financement des dépenses publiques,

---

[23] Ibid p. 73. Voir aussi Guide des comptes des revenus et dépenses, comptes des revenus et dépenses, Série des sources et méthodes, Statistique Canada, Ottawa, Catalogue 13-603F, Novembre 1990, p. 33.

c.-à-d. les recettes fiscales ou l'emprunt. Cette approche est conforme à l'opinion qu'exprime Boulding dans son article sur les "Puzzles Over Distribution"[24] : «Le propriétaire passif de la dette ... touche un revenu du simple fait qu'elle lui appartient, sans qu'il ait à faire grand chose, et l'intérêt présente alors certaines caractéristiques d'une subvention» (traduction).

Le fait de considérer le service de la dette publique comme un transfert ou une subvention mérite d'être réévalué car ce flux ne peut être traité comme un échange de services entre emprunteur et prêteur [25]. Cette question controversée a été examinée en détail par Goldberg, mais il n'avait pas encore tiré de conclusion définitive à ce stade[26]. Cependant, des révisions ont été proposées pour le Système de comptabilité nationale des Nations unies, et certains éléments intéressants offrent des solutions de rechange à l'approche actuelle. Dans l'une des propositions, les flux d'intérêts sont composés de deux parties, c.-à-d. des frais de

---

[24]Kenneth E. Boulding, "Puzzles Over Distribution", Challenge, November - December, 1985, p. 9.

[25]Preetom S. Sunga, "The Treatment Of Interest And Net Rents In The National Accounts Framework," International Association For Research in Income and Wealth, The Review of Income and Wealth, March 1967; and "An Alternative to the Current Treatment of Interest as Transfer in the United Nations and the Canadian System of National Accounts," The Review of Income and Wealth, December 1984.

[26]S.A. Goldberg, "The Treatment of Interest in the National Accounts: A Review," International Association For Research in Income and Wealth, Nineteenth General Conference, August 1985, (Mimeographed paper).

service et un flux d'intérêt net[27]. Il y a des raisons de considérer ce poste comme une combinaison de transfert et de frais de service, mais des problèmes subsisteront au niveau de la mesure et de l'analyse statistiques. Il faudrait étudier ces problèmes séparément. Pour le moment, nous les maintenons comme transferts.

Pour donner une meilleure idée de la hausse des transferts des administrations publiques, nous donnons ci-dessous quelques indications pertinentes sur les dépenses publiques totales:

	Données publiées	Données reclassifiées
	Hausse de 1961 à 1989 (d'après les montants en millions de dollars indiqués au tableau 2)	
	Multiplié(s) par	
1. Total des dépenses publiques (courantes & en capital)	23	22
2. Dont :		
(i) Biens & Services	17	18
(ii) Total des transferts y compris le service de la dette publique	34	33
- aux particuliers	28	20
- aux entreprises	38	36
a) subventions	34	32
b) subventions d'équipement	96	96
- aux non-résidents	30	36
- service de la dette publique	49	49

[27]voir le document de Vu Viet, sur "The Revision of SNA, Input-Output Standards in the SNA Framework", International Association For Research in Income and Wealth, Nineteenth General Conference, August 1985, p. 44, (Mimeographed paper).

IV Nouveau paradigme des transferts des administrations publiques

D'après l'analyse qui précède, le tableau 1 présente des estimations des dépenses publiques en fonction des données publiées et des données corrigées reclassifiées. Les données publiées sur les transferts pour les quatre catégories susmentionnées ont été regroupées dans quatre éléments :

(i) Transferts aux particuliers :

- (a) paiements de type fonds en fiducie
- (b) paiements avec contrepartie pour des services obtenus par l'intermédiaire d'établissements
- (c) paiements de subventions

(ii) Transferts aux non-résidents :

- (a) paiements de type fonds en fiducie
- (b) paiements de subventions

(iii) Transferts aux entreprises :

- (a) Subventions : subventions rattachées à un produit ou hors produit
- (b) subventions d'équipement

(iv) Service de la dette publique.

Les paiements de type «fonds en fiducie» sont éliminés du total des dépenses[28]. Les tableaux 1, 2, 3 et 4 montrent les données pour 1961 et 1989 avant et après correction.

---

[28]Aux fins d'uniformité, on devrait aussi exclure les recettes de ces «fonds en fiducie» des recettes des administrations publiques, pour calculer le déficit ou l'excédent.

Si nous excluons les paiements de type «fonds en fiducie» des transferts, nous obtenons, pour le total des dépenses publiques en pourcentage du PIB un chiffre de 28 % pour 1961 qui passe à 39 % pour 1989 (tableau 4). Les chiffres correspondants pour les données non corrigées (publiées) sont respectivement de 30 % et de 44 %. Par conséquent, les niveaux de dépenses sont beaucoup plus bas avec les données corrigées.

En incluant les paiements «avec contrepartie», nous obtenons pour les dépenses courantes en biens et services des administrations publiques des montants d'environ 8 milliards et 150 milliards de dollars respectivement, pour 1961 et 1989 (tableau 1). En pourcentage du PNB, ces dépenses représentaient respectivement 20 % et 23 % (tableau 4). Les pourcentages sont inférieurs pour les données non corrigées : environ 19 % en 1961 et 21 % en 1989.

Les transferts corrigés aux particuliers (qui équivalent à des subventions) se sont chiffrés à 2 milliards de dollars environ en 1961, ou 4 % environ du PIB, passant à 30 milliards de dollars ou 5 % du PIB en 1989 (tableaux 1, 2 et 4). En revanche, les chiffres sont nettement supérieurs pour les données non corrigées, avec 3 milliards de dollars et 7 % du PIB environ pour 1961 et 76 milliards et 12 % du PIB pour 1989 (tableaux 1, 2 et 4).

Le total corrigé des transferts à tous les secteurs (c.-à-d. particuliers, entreprises et non-résidents), à l'exclusion du service de la dette publique (qui est une «subvention» selon la définition de l'économie des subventions) s'élevait à 2 milliards de dollars environ ou 5 % du PIB en 1961 et passait à 46 milliards ou 7 % du PIB en 1989 (tableaux 2 et 4). Pour les données non corrigées, le total était de 3 milliards ou 8 % du PIB en 1961 et de 92 milliards ou 14 % du PIB en 1989. Le service de la dette publique, qui était d'environ 3 % en 1961, a grimpé à 9 % en 1989. Prises dans leur ensemble, les subventions, y compris le service de la dette publique, étaient d'environ 8 % du PIB en 1961 et de 16 % en 1989 (tableau 4).

Tableau 1 *Dépenses totales des administrations publiques avant et après correction selon la reclassification des transferts corrigés*

	Avant correction		Après correction	
	1961	1989	1961	1989
	(millions de dollars)			
1. Dépenses courantes	6 166	121 242	6 166	121 242
2. Correction : Ajouter : «contrepartie indirecte»			+308	+13 054
3. Sous-total	6 166	121 242	6 474	134 296
4. Capital	1 674	15 283	1 674	15 283
5. Stocks	8	-3	8	-3
6. Sous-total: Biens & Services	7 848	136 522	8 156	149 576
7. Transferts				
(a) aux particuliers	2 724	75 901	2 724	75 901
(i) paiements de type fonds en fiducie			-910	-32 448
(ii) «contrepartie indirecte»			-308	-13 054
(iii) Égale : Total corrigé aux particuliers			1 506	30 399
(b) aux entreprises dont :	370	14 010	370	13 411[a]
(i) subventions	345	11 602	345	11 003
(ii) subventions d'équipement	25	2 408	25	2 408
(c) aux non-résidents	77	2 340	77	2 340
(i) paiements de type fonds en fiducie			-21	-344
(ii) Égale : Total corrigé aux non-résidents			56	1 996
8. Service de la dette publique	1 184	57 718	1 184	57 718
9. Sous-total: Transferts y compris service de la dette publique	4 355	149 969	3 116	103 524
10. Total des dépenses	12 203	286 491	11 272	253 100

[a]Une correction de 599 millions de dollars a été apportée aux données publiées aux fins d'uniformité statistique et conceptuelle.

Tableau 2 *Dépenses totales des administrations publiques avant et après correction selon la reclassification des transferts corrigés : Sommaire*

	Avant correction		Après correction	
	1961	1989	1961	1989
	En millions de dollars			
Sommaire				
1. Courantes	6 166	121 242	6 474	134 296
2. En capital	1 674	15 283	1 674	15 283
3. Stocks	8	-3	8	-3
4. Sous-total : Biens & Services	7 848	136 522	8 156	149 576
5. Transferts :				
(a) aux particuliers	2 724	75 901	1 506	30 399
(b) aux entreprises	370	14 010	370	13 411[a]
dont :				
(i) subventions	345	11 602	345	11 003
(ii) subventions d'équipement	25	2 408	25	2 408
(c) aux non-résidents	77	2 340	56	1 996
(d) sous-total	3 171	92 251	1 932	45 806
6. Service de la dette publique	1 184	57 718	1 184	57 718
7. Sous-total: Transferts y compris service de la dette publique	4 355	149 969	3 116	103 524
8. Total des dépenses	12 203	286 491	11 272	253 100
9. Total, PIB aux prix du marché	40 886	651 616	40 886	651 616

[a]Une correction de 599 millions de dollars a été apportée aux données publiées aux fins d'uniformité statistique et conceptuelle.

Tableau 3 *Dépenses totales des administrations publiques avant et après correction selon la reclassification des transferts : Sommaire (pourcentages)*

	Avant correction		Après correction	
	1961	1989	1961	1989
	Répartition en %			
Sommaire				
1. Courantes	50,5	42,3	57,4	53,1
2. En Capital	13,7	5,3	14,8	6,0
3. Stocks	0,1	-	0,1	-
4. Sous-total: Biens & Services	64,3	47,6	72,3	59,1
5. Transferts :				
(a) aux particuliers	22,3	26,5	13,4	12,0
(b) aux entreprises dont :	3,1	4,9	3,3	5,3
(i) subventions	2,9	4,1	3,1	4,3
(ii) subventions d'équipement	0,2	0,8	0,2	1,0
(c) aux non-résidents	0,6	0,8	0,5	0,8
(d) sous-total	26,0	32,2	17,2	18,1
6. Service de la dette publique	9,7	20,2	10,5	22,8
7. Sous-total: Transferts y compris service de la dette publique	35,7	52,4	27,7	40,9
8. Total des dépenses	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 4 *Dépenses totales des administrations publiques avant et après correction selon la reclassification des transferts : Sommaire (Pourcentage du PIB)*

	Avant correction		Après correction	
	1961	1989	1961	1989
	En % du PIB aux prix du marché			
Sommaire				
1. Courantes	15,1	18,6	15,8	20,6
2. En capital	4,1	2,3	4,1	2,4
3. Stocks	-	-	-	-
4. Sous-total: Biens & Services	19,2	20,9	19,9	23,0
5. Transferts :				
(a) aux particuliers	6,7	11,6	3,7	4,7
(b) aux entreprises dont :	0,9	2,2	0,9	2,1
(i) subventions	0,8	1,8	0,8	1,7
(ii) subventions d'équipement	0,1	0,4	0,1	0,4
(c) aux non-résidents	0,2	0,4	0,1	0,3
(d) sous-total	7,8	14,2	4,7	7,1
6. Service de la dette publique	2,9	8,9	2,9	8,8
7. Sous-total: Transferts y compris service de la dette publique	10,7	23,1	7,6	15,9
8. Total des dépenses	29,9	44,0	27,5	38,9

Tableau 5 Prix d'achat, taxes et subventions pour certains produits, 1989

Produit ou service (Niveau moyen d'agrégation)	Prix d'achat	Total des taxes	Rapport en % total des taxes/ prix d'achat	Total des subventions	Rapport en % total des subventions/ prix d'achat	Prix net sans taxes	Prix net sans taxes mais après addition des subventions
	En millions de dollars (sauf indication contraire)						
(i) Céréales	7 236,7	0	0	1 113,8	15,39	7 236,7	8 350,5
(ii) Animaux vivants	7 216,5	4,6	0,06	192,7	2,67	7 211,9	7 404,6
(iii) Autres produits agricoles	14 130,0	81,7	0,58	396,1	2,80	14 048,3	14 444,4
(iv) Produits laitiers	9 263,6	3,9	0,04	195,8	2,11	9 259,7	9 455,5
(v) Transports et entreposage	40 318,4	488,7	1,21	2 294,8	5,69	39 829,7	42 124,5
(vi) Radio and télévision	4 014,4	255,1	6,35	846,2	21,08	3 759,3	4 605,5
(vii) Services postaux	3 574,6	0	0	297,8	8,33	3 574,6	3 872,4
(viii) Electricité	19 439,4	467,4	2,40	118,1	0,61	18 972,0	19 090,1
(ix) Minerais de fer et concentrés	1 702,0	0	0	94,1	5,53	1 702,0	1 796,1
(x) Autres : finances, assurances et immobilier	91 265,2	2,9	0,00	74,0	0,08	91 262,3	91 336,3
(xi) Sous-total		1 304,3		5 623,4			
(xii) Tous les autres produits		50 394,7		130,7			
(xiii) Total, subventions/taxes indirectes sur produits		51 699,0		5 754,1			
(xiv) Pourcentage des dix principaux produits par rapport au total		2,5%		97,7%			

Dans la présente étude, la nouvelle base de données sur les subventions montre une désagrégation en subventions rattachées à un produit et en subventions hors produit, distinction qui fait partie du nouveau paradigme. Les 10 produits qui reçoivent le plus de subventions par rapport au prix d'achat sont énumérés au tableau 6.

Tableau 6 *Les 10 produits les plus subventionnés et la part en subventions, 1989*

Produit - E/S - Moyen	*Subvention rattachée à un produit en pourcentage du prix d'achat (chiffre arrondi)*
1. *Services de radiodiffusion et de télévision*	21 %
2. *Céréales*	15 %
3. *Services postaux*	8 %
4. *Transports et entreposage*	6 %
5. *Minerais de fer et concentrés*	6 %
6. *Autres produits agricoles*	3 %
7. *Animaux vivants*	3 %
8. *Produits laitiers*	2 %
9. *Électricité*	1 %
10. *Autres : finances, assurances et immobilier*	0,1 %

V Futures modifications

(a) Remises et déductions

La présente analyse repose sur les données actuellement publiées dans le Système de comptabilité nationale du Canada. Cependant, certaines opérations peuvent ne pas figurer dans la présente base de données. Par conséquent, il faudra apporter certaines modifications à la base de données statistiques pour y indiquer les opérations qui n'ont pas encore été quantifiées.

Il s'agit notamment des remises ou déductions qui s'appliquent aux taxes que doivent payer les entreprises ou les particuliers. Par exemple, les administrations publiques peuvent vouloir alléger le fardeau fiscal des groupes à revenus faibles ou moyens en leur permettant de déduire une partie des taxes de vente. Dans ce cas, elles versent en fait une subvention à ces groupes, ce qui équivaut à un transfert. En théorie, on devrait inscrire ce transfert comme une augmentation du revenu personnel et de l'impôt sur le revenu afin de bien montrer les effets cachés de cette opération. À l'heure actuelle, ces opérations ne sont pas prises en considération pour le calcul des transferts.

(b) Allégement fiscal

Nous pouvons prendre un autre exemple qui concerne les entreprises. Les administrations publiques peuvent vouloir réduire la charge que représente le loyer pour les groupes à faibles et moyens revenus en diminuant les impôts fonciers que doivent verser

les propriétaires (qui sont classés dans le secteur des entreprises[29] selon les concepts du SCN). En fait, ces derniers reçoivent alors une subvention qui compense les pertes de revenu découlant de la réduction des loyers. Bien entendu, les impôts fonciers effectivement payés ainsi que les subventions devraient être augmentés en pareils cas. Le SCN canadien ne tient pas compte de ces opérations. La même pratique peut être observée pour les crédits d'impôt sur le capital.

(c) Pertes subies par des entreprises commerciales publiques

Parfois, les pertes de certaines entreprises commerciales publiques sont radiées par l'administration qui leur alloue des fonds équivalents aux pertes. Ces crédits peuvent ne pas figurer comme des subventions dans les Comptes publics du Canada. Cette pratique donne lieu à une sous-estimation des subventions versées aux entreprises, car elles reçoivent bel et bien une subvention pour couvrir leurs pertes.

(d) Subventions et transferts cachés

En outre, il existe divers transferts et subventions cachés aux particuliers dans certaines opérations des administrations fédérale, provinciales et locales. Actuellement, la base de données n'est pas conçue pour tenir compte de ces transferts et subventions cachés.

---

[29]Aux fins du SCN, les exploitants d'entreprises de location, constituées ou non en sociétés, sont classés dans la branche de l'immobilier du secteur des entreprises.

Un exemple du type d'«expédient» actuellement employé est le crédit pour la taxe de vente fédérale, qui est porté en déduction de l'impôt sur le revenu. Les administrations provinciales accordent aussi aux familles à faibles revenus un crédit pour la taxe de vente, qui est déduit de l'impôt sur le revenu. Dans d'autres cas, les administrations locales peuvent vouloir attribuer des subventions aux entreprises, mais pas nécessairement sous forme de fonds; elles peuvent leur accorder à la place une réduction de leurs impôts fonciers. Par définition, ces réductions sont des subventions aux entreprises.

En apparence, tous ces «expédients» utilisés au cours du règlement des comptes réduisent le niveau des impôts dont ils sont déduits et les économistes interprètent les données comme une tendance à la baisse dans la série statistique ou comme des agrégats stables. En pareils cas, on devrait augmenter l'impôt sur le revenu ou les impôts fonciers faisant l'objet d'une réduction du montant de cette réduction car ils ne diminuent pas; en fait, les crédits ainsi accordés les abaissent artificiellement. Par exemple, les crédits accordés aux entreprises devraient être considérés comme des subventions aux fins du cadre conceptuel du Système de comptabilité nationale (SCN) et on devrait apporter les corrections appropriées pour «majorer» les taxes et les subventions. De la même façon, les crédits applicables aux particuliers devraient figurer comme des transferts aux particuliers et figurer comme tel dans les comptes du secteur.

(e) «Brut» et «net»

En outre, les administrations publiques tendent à indiquer des dépenses nettes dans leurs Comptes publics, c.-à-d. les dépenses brutes moins les recettes effectives ou éventuelles. Par exemple, au Canada, les familles à faibles revenus sont autorisées à déduire de leur impôt sur le revenu le crédit d'impôt pour enfant et le crédit d'impôt pour taxe de vente. Dans ce cas, on sous-estime les transferts aux particuliers car ces crédits ne figurent pas dans cette catégorie. Il y aussi une sous-estimation de l'impôt sur le revenu qui équivaut au montant de ces crédits. En fait, tant l'impôt sur le revenu que les transferts aux particuliers devraient être majorés du montant de ces crédits. Un poste supplémentaire : «subventions déduites de l'impôt sur le revenu» devrait être ajouté à la catégorie «transferts aux particuliers». Comme ces données ne peuvent être obtenues facilement, il faudra effectuer d'autres recherches pour établir l'information statistique nécessaire. En conséquence, même si le poste est reconnu dans le nouveau paradigme, l'analyse est reportée jusqu'à ce qu'on ait mis au point la base de données nécessaire sur ces crédits qui équivalent à des transferts aux particuliers.

Les données relatives à ces postes doivent être obtenues des trois niveaux d'administration -- fédéral, provincial et local -- et correctement indiquées dans les subventions et autres postes pertinents du SCN. Il faudra beaucoup de recherche et de

développement dans ce domaine pour produire la base de données nécessaire sur les subventions.

Toutes ces opérations donnent lieu à une sous-estimation des subventions publiques à cause de l'utilisation d'«expédients» pour le règlement des comptes. Cette pratique est nécessaire pour des raisons d'ordre administratif, pour l'analyse statistique, et avant tout économique, mais on devrait majorer les chiffres sur les subventions publiques afin d'en tenir compte. Autrement, on perd les facteurs qui pourraient contribuer à la tendance et il devient assez difficile d'effectuer une analyse économique significative des totaux publiés.

VI Résumé

Dans le présent document, nous avons énoncé un nouveau paradigme des transferts des administrations publiques qui contient seulement les subventions telles que les définit Boulding dans ses concepts de l'économie des subventions. La nouvelle structure permet une analyse objective des transferts publics dans le contexte du Système de comptabilité nationale. Nous examinons aussi les subventions rattachées à des produits ou services et mettons en relief leur impact sur le mode de fixation des prix.

1. Faits saillants des données publiées

D'après les données publiées du SCN, les dépenses des administrations publiques ont totalisé environ 12 milliards de dollars en 1961. Sur ce montant, environ 8 milliards, soit 64 % ont été dépensés en biens et services et le reste, soit 4 milliards ou 36 %, a été affecté à des transferts, ce qui comprend le service de la dette publique (tableaux 2 et 3).

En 1989, le total des dépenses était passé à 286 milliards de dollars (une multiplication par 23), dont 137 milliards pour les biens et les services (une multiplication par 17). Cependant, la proportion des dépenses en biens et services par rapport aux dépenses totales a diminué, passant de 64 % en 1961 à 48 % en 1989. Tandis que les dépenses en capital tombaient de 14 % à 5 % du total entre 1961 et 1989, les dépenses courantes passaient de 51 % à 42 % (tableau 3).

Compte tenu des pourcentages susmentionnés, les dépenses en capital des administrations publiques sont passées, entre 1961 et 1989, de 4 % à 2 % du Produit intérieur brut aux prix du marché (PIB) (tableaux 3 et 4).

Les dépenses courantes en biens et services ont également diminué, tombant de 51 % environ du total des dépenses en 1961 à environ 42 % en 1989. En revanche, les transferts (y compris le

service de la dette publique) ont bondi respectivement de 36 % à 52 % (tableau 3).

Ensemble, les dépenses courantes et en capital ont connu une hausse modérée, passant de 19 % à 21 % du PIB entre 1961 et 1989 (tableau 4).

2. Nouveau paradigme et faits saillants des données

Une analyse des transferts a révélé que ce ne sont pas tous des subventions, telles qu'elles sont définies dans l'économie des subventions. Les pensions et les prestations des autres programmes contributifs de sécurité sociale comme l'assurance-chômage ne sont pas des transferts, ni des subventions car elles proviennent de «fonds en fiducie» désignés pour ces programmes. Elles équivalent à des retraits bancaires que les prestataires légitimes effectuent jusqu'à concurrence du montant auquel ils ont droit, qu'il s'agisse des pensions, des indemnités pour accidents du travail ou de l'assurance-chômage. Ces opérations de type «fonds en fiducie» ont été retirées des secteurs des paiements aux particuliers et des paiements aux non-résidents.

D'autres postes, tels les transferts aux établissements sans but lucratif (p. ex. les universités) qui offrent des services aux particuliers, ont des éléments de contrepartie et ils peuvent être classés dans les sorties de fonds du secteur des administrations

publiques au lieu du secteur des particuliers. Ces montants ont été également retirés des transferts.

La base de données obtenue après correction pour reclassification représente le nouveau paradigme. Selon la nouvelle base de données, les dépenses publiques ont totalisé 11 milliards de dollars en 1961 et 253 milliards en 1989 (tableau 2). Avant la reclassification, les chiffres étaient respectivement 12 milliards et 286 milliards. La différence est due au retrait des paiements de type «fonds en fiducie» dans le nouveau paradigme (tableau 1). La proportion des transferts par rapport au total des dépenses publiques, qui était d'environ 36 % en 1961 avant reclassification, est tombée à 28 % après reclassification. Pour 1989, les chiffres correspondants étaient respectivement de 52 % et 41 % (tableau 3).

Par ailleurs, dans le nouveau paradigme, les subventions aux particuliers n'ont connu qu'une hausse modeste, passant de 4 % du PIB en 1961 à 5 % en 1989, alors que les transferts aux entreprises doublaient, passant de 1 % en 1961 à 2 % en 1989. Le service de la dette publique a triplé : 3 % du PIB en 1961 contre 9 % en 1989 (tableau 4).

Dans le nouveau paradigme, nous proposons aussi une désagrégation en subventions rattachées à des produits et en subventions hors produit. Cette ventilation vient s'ajouter à la méthode traditionnelle qui consiste à les allouer aux entreprises

qui reçoivent ces subventions. Au Canada, les dix produits qui ont été les plus subventionnés en 1989 étaient les suivants : transports; céréales; services de radiodiffusion et de télévision; autres produits agricoles; services postaux; produits laitiers; animaux vivants; électricité; minerais de fer et concentrés; et autres : finances, assurances et immobilier.

Outre le nouveau paradigme énoncé dans ce document, nous avons défini les domaines où des recherches et des modifications sont nécessaires et présenté notre opinion sur la façon dont ces domaines, à savoir : remises et déductions, brut et net, allégement fiscal, pertes des entreprises commerciales publiques, et subventions cachées, devraient être traités pour le SCN.

Nous espérons que cet examen de la portée de l'économie des subventions publiques aidera les chercheurs et les analystes qui ont la tâche difficile d'évaluer objectivement les données aux fins de la prise de décisions par les administrations publiques. Ils pourront maintenant avoir recours aux concepts élaborés par Boulding et al., dans le domaine de l'économie des subventions.

BIBLIOGRAPHIE

1. Boulding, Kenneth E., Martin Pfaff, and Janos Horvath, "Grants Economics: A Simple Introduction", American Economist, Spring 1972.

2. Boulding, Kenneth E. "Puzzles Over Distribution", Challenge, November - December, 1985.

3. Boulding, Kenneth E. "The Role of Government in a Free Economy", Review of Social Economy, December 1982, Volume 3.

4. Goldberg, S.A. "The Treatment of Interest in the National Accounts: A Review", International Association For Research in Income and Wealth, Nineteenth General Conference, August 1985. (Document ronéotypé)

5. Hicks, J.R., Albert Gailord Hart and James W. Ford, The Social Framework of the American Economy, Oxford University Press, New York, 1955.

6. Horvath, Janos "On the Evaluation of International Grants Policy", Public Finance, 1971.

7. Horvath, Janos "Rural America and the Grants Economy", American Journal of Agricultural Economics, December 1971.

8. Murty, P.S.K. and Yusuf Siddiqi, Government Expenditures on Goods and Services and Transfer Payments in Canada, 1961-1985, presented at the joint session of the American Economic Association and the Association for the study of Grants Economy held in Atlanta on December 30, 1989.

9. Murty, P.S.K. et Yusuf Siddiqi, «Les subventions gouvernementales accordées aux industries», L'Observateur économique canadien, Catalogue 11-010, Ottawa, Mai 1991.

10. Murty, P.S.K. and Yusuf Siddiqi, A New Paradigm to Analyze Commodity Indirect Taxes and Subsidies, 1986-1989, Statistics Canada. Ottawa, April 5, 1991.

11. Murty, P.S.K., New Paradigm to Analyze Government Transfer Payments with Special Reference to Canada, presented at the Second Annual Convention of International Congress of Political Economists held in Boston, January 9-12, 1991.

12. Statistique Canada. Annuaire du Canada, 1980-81, Catalogue 11-402F, Ottawa, Avril 1981.

Bibliographie (suite)

13. *Statistique Canada, Statistiques financières de l'éducation, 1982-83, Catalogue 81-208, Ottawa, Janvier 1987.*

14. *Statistique Canada, Guide des comptes des revenus et dépenses, Série des sources et méthodes, Catalogue 13-603F, Ottawa, Novembre 1990.*

15. *Statistique Canada, Les comptes nationaux des revenus et des dépenses, Volume 3, Guide des comptes nationaux des revenus et des dépenses (Définitions-Concepts-Sources-Méthodes, Catalogue 13-549F, Ottawa, Septembre 1975.*

16. *Statistique Canada, La structure par entrées-sorties de l'économie canadienne, 1961-1987, Ottawa, Catalogue 15-510, Décembre 1987.*

17. *Statistique Canada, Comptes nationaux des revenus et dépenses, estimations annuelles, 1926-1986, Catalogue 13-531, Ottawa, Juin 1988; et estimations annuelles, 1978-1989, Catalogue 13-201, Ottawa, Décembre 1990.*

18. *Sunga, Preetom S. "The Treatment Of Interest And Net Rents In The National Accounts Framework", International Association For Research in Income and Wealth, The Review of Income and Wealth, March 1967; and "An Alternative to the Current Treatment of Interest as Transfer in the United Nations and Canadian System of National Accounts", The Review of Income and Wealth, December 1984.*

19. *United Nations, National Accounts Statistics: Main Aggregates and Detailed Tables 1986, New York 1986.*

20. *United Nations, A System of National Accounts, Studies in Methods, Series F No. 2, Rev. 3, New York, 1968.*

21. *Vu Viet, "The Revision of SNA, Input-Output Standards in the SNA Framework", International Association For Research in Income and Wealth, Nineteenth General Conference, August 1985. (Mimeographed paper)*

TECHNICAL SERIES

INPUT-OUTPUT DIVISION

STATISTICS CANADA

(1)
Hoffman et al., "*User's Guide to Statistics Canada Structural Economic Models*", Input-Output Division, Statistics Canada, Revised september 1980.

(2)
Hoffman et al., "*Guide d'utilisation des modèles économiques et structuraux de Statistique Canada*", Division des entrées-sorties, Statistique Canada, Révision septembre 1980.

(3)
Durand R. and Rioux R., "*On the Accounting Decomposition of Input-Output Price Indices into Their Cost Components: The Case of Indirect Taxes*", Paper Presented at the International Round Table on Taxes and the CPI, Ottawa, Input-Output Division, Satistics Canada, March 1987, revised May 1989.

(4)
Siddiqi Y., Murty P.S.K., Diena J., "*Highlights of the Public Sector Market Study, 1983*" Input-Output Division, Statistics Canada, September 1987.

(5)
Murty P.S.K., "*Size and Structure of the Public Sector Market, 1983, Sources and Methods*" Input-Output Divison, Statistics Canada, September 1987.

(6)
Durand R., "*The Adding-Up Problem in the Computation of Aggregate Price GDP*", Input-Output Division, Statistics Canada, October, 1987.

(7)
Durand R. and Markle T., "*Measuring the Variability of Input-Output Structures: A Progress Report*", Input-Input-Output Division, Statistics Canada, December 1987.

(8)
Durand R. and Markle T., "*On the Variability of Input-Output Structures: A Progress Report on the Constant Price Industrial Input Structures*", Input-Output Division, Statistics Canada, April 1988.

(9)
Durand R. and Markle T., "*Structural Change in the Canadian Economy: The Supply Side in Current Prices*", Input-Output Division, Statistic Canada, July 1988.

(10)
Durand R., "*Statistics Canada's Price Model: A Detailed Description of the Structure and Simulation Capacities*", Input-Output Division, Statistics Canada, August 1988.

(11)
Durand R. and Markle T., "*Structural Change in the Canadian Economy: The Supply Side in Constant Prices*", Input-Output Division, Statistics Canada, October 1988.

(12)
Durand R. and Markle T., "*A Diversity Analysis of Structural Change Based on the Canadian Input-Output Tables*" Input-Output Division, Statistics Canada, January 1989.

(13)
Durand R. and Diaz A., "*Input-Output Modelling of Commodity Indirect Taxes for Macroeconomic Analysis*", Input-Output Division, Statistics Canada, January 1989.

(14)
Murty P.S.K., Généreux P.A., Leblanc D., Greenberg M. "*Provincial Sales Tax Commodity Allocation Project, 1984 Sources and Methods*" Input-Output Division, Statistics Canada, January 1989.

(15)
Durand R., "*The Balancing Process of the Regional Input-Output Tables*", Input-Output Division, Statistics Canada, February 1989.

(16)
Siddiqi Y., Murty P.S.K., Diena J., "*Highlights of the Provincial Sales Tax Commodity Allocation Project, 1984,*" Input-Output Division, Statistics Canada, January 1989. Reprinted from Canadian Economic Observer, May 1989.

(17)
Durand R., "*Aggregation Formulas for Multifactor Productivity*", Input-Output Division, Statistics Canada, June 1989.

(18-E)
Mercier P., Durand R. and Diaz A., "*Specification of parameters for the National Input-Output Model*", Input-Output Division, Statistics Canada, December 1991. (Under revision).

(18-F)
Mercier, P., Durand R. et Diaz A., "*Spécification des paramètres du modèle d'entrées-sorties national*", Division des entrées-sorties, Statistique Canada, Décembre 1991.

(19)
Siddiqi Y., Murty P.S.K., "*Commodity Indirect Taxes in the Canadian Input-Output Accounts, 1984*" Input-Output Division, Statistics Canada, July 6, 1989.

(20)
Markle T., "*Progress Report # 5: On the Temporal Variability of the Aggregate Input Structure*", Input-Output Division, Statistics Canada, September 1989.

(21)
Siddiqi Y., Murty P.S.K., "*Highlights of Commodity Taxes for 1984*", Input-Output Division, Statistics Canada, Canadian Economic Observer, September 1989.

(22)
Siddiqi Y., Murty P.S.K, "*Commodity Indirect Taxes - An Inventory before the GST*", Input-Output Division, Statistics Canada, Canadian Economic Observer, October 1989.

(23)
Murty P.S.K., Siddiqi Y., "*Government Expenditures on Goods and Services and Transfer Payments in Canada, 1961-1985*" Input-Output Division, Statistics Canada, December 1989.

(24)
Murty P.S.K., Siddiqi Y., "*Government Expenditures on Goods and Services anf Transfer Payments in Canada 1961-1985 -- Reprint from Canadian Economic Observer May 1990*" Input-Output Division, Statistics Canada.

(25)
Siddiqi Y., Murty P.S.K., "*Commodity Indirect Taxes in the Canadian Input-Output Accounts, 1984-1986*" Input-Output Division, Statistics Canada, February 1990.

(26)
Durand R., "*Growth Accounting and the Quality Adjustment of the Capital Stock*", Input-Output Division, Statistics Canada, February 1990.

(27)
Durand R., Salem M., "*On a Dynamic Productivity Index Number Formula*", Input-Output Division, Statistics Canada, revised version February 1990.

(28)
Diaz A., "*The 1989 Increase in Labour Compensation per Person: Was it caused by wage demands?*", Input-Output Division, Statistics Canada, June 1990.

(29)
Murty P.S.K., "*Federal Goods and Services Tax and the Canadian System of National Accounts*" Input-Output Division, Statistics Canada, October 1990.

(30)
"*Effective tax rates and net price indexes*", Feature Article, Canadian Economic Observer, November, 1990.

(31)
Salem M., "*Documentation of Capital Input and Capital Cost time series for Multifactor Productivity Measures*", Input-Output Division, Statistics Canada, reviewed and updated by R. Fortin and Y. Sabourin, December 1990.

(32)
Siddiqi Y., Murty P.S.K., "*Federal Sales Tax in the Canadian Input-Output Accounts*" (Draft: For internal discussion only), Input-Output Division, Statistics Canada.

(33)
Murty P.S.K., "*New Paradigm to Analyze Government Transfer Payments with special reference to Canada*", Input-Output Division, Statistics Canada, Draft, January 3 1991.

(34)
Durand R., "*Productivity Analysis and the Measurement of Gross Output Net of Inter-Industry Sales*", Input-Output Division, Statistics Canada, January 1991.

(35)
Murty P.S.K. and Siddiqi Y., "*A New Paradigm to Analyze Commodity Indirect Taxes and Subsidies, 1986-1989*", Input-Output Division, Statistics Canada, April 5, 1991.

(36)
Généreux P., "*The Input-Output Structure of the Economies of the Yukon and Northwest Territories, 1984*", Input-Output Division, Statistics Canada, May 1991.

(37)
Généreux P., *"La structure par entrées-sorties des économies du Yukon et des territoires du Nord-Ouest, 1984"*, Division des entrées-sorties, Statistique Canada, Mai 1991.

(38)
Durand R., *"An Alternative to Double Deflation for Measuring Real Industry Value-Added"*, Input-Output Division, Statistics Canada, June 1991.

(39)
Généreux P., *"I/O Tables in constant prices: Revised deflation process and analysis of the machinery and equipment sector"*, Input-Output Division, Statistics Canada, September 1984. Reprint July, 1991.

(40)
Murty P.S.K. and Siddiqi Y., *"Government subsidies to industries"*, Input-Output Division, Statistics Canada, Reprint from Canadian Economic Observer, May 1991.

(41)
Diaz A., *"Alternative Concepts of Output and Productivity"*, Input-Output Division, Statistics Canada, Catalogue 15-204, 1989 Issue; July 1991.

(42)
Durand, R., *"Aggregation, Integration and Productivity Analysis: An Overall Framework"*, Input-Output Division, Statistics Canada, Catalogue 15-204, 1989 Issue; July 1991.

(43)
Diaz A., *"The Statistics Canada Concepts and Measures of Productivity"*, Input-Output Division, Statistics Canada, December 6, 1990. (Reprinted October 1991)

(44)
Dionne M., *"Mesure de la dépréciation du capital"*, Division des entrées-sorties, Statistique Canada, Novembre 1991

(45)
Murty P.S.K. and Siddiqi Y., *"Scope of Public Grants Economy in Canada"*, Input-Output Division, Statistics Canada, December 6, 1991. (Draft)

(46)
Murty P.S.K. et Siddiqi Y., *"Portée de l'économie des subventions publiques au Canada"* Division des entrées-sorties, le 6 décembre 1991

ORDER FORM

Input-Output Division

MAIL TO:
Publication Sales
Statistics Canada
Ottawa, Ontario, K1A 0T6

FAX TO: (613) 951-1584
A Fax will be treated as an original order. Please do not send confirmation

(Please print)

Company _____

Department _____

Attention _____

Address _____

City _____ Province _____

Postal Code _____ Tel. _____

METHOD OF PAYMENT

☐ Purchase Order Number *(please enclose)* _____

☐ Payment enclosed $ _____

☐ Bill me later (max. $500)

Charge to my: ☐ MasterCard ☐ VISA

Account Number _____

Expiry Date _____

Signature _____

Client Reference Number _____

Catalogue Number	Title	Frequency Release Date	Annual Subscription or Book Price			Qty	Total $
			Canada $	United States US$	Other Countries US$		
15-201	System of National Accounts: The Input-Output Structure of the Canadian Economy, 1988	Annual 01/92	60.00	72.00	84.00		
15-204E	System of National Accounts: Aggregate Productivity Measures, 1989	Annual 07/91	40.00	48.00	56.00		
15-510	System of National Accounts: The Input-Output Structure of the Canadian Economy, 1961-1981	Occasional 01/88	66.00	79.00	79.00		
15-511	System of National Accounts: The Input-Output Structure of the Canadian Economy in Constant Dollars, 1961-1981	Occasional 01/88	66.00	79.00	79.00		

Version française de ce bon de commande disponible sur demande

Statistics Canada Statistique Canada

Canada

Catalogue Number	Title	Frequency/ Release Date	Annual Subscription or Book Price			Qty	Total $
			Canada $	United States US$	Other Countries US$		
CORPORATE PUBLICATIONS							
11-001E	The Daily	**Daily**	120.00	144.00	168.00		
11-002E	Infomat	**Weekly**	125.00	150.00	175.00		
11-008E	Canadian Social Trends	**Quarterly**	34.00	40.00	48.00		
11-010	Canadian Economic Observer	**Monthly**	220.00	260.00	310.00		
11-204E	Statistics Canada Catalogue 1990	**Annual**	13.95	16.70	19.50		
				SUBTOTAL			
Canadian customers add 7% Goods and Services Tax.				**GST (7%)**			
Please note that discounts are applied to the price of the publication and not to the total amount which might include special shipping and handling charges and the GST.				**GRAND TOTAL**			

Cheque or money order should be made payable to the Receiver General for Canada/Publications. Canadian clients pay in Canadian funds. Clients from the United States and other countries pay total amount in US funds drawn on a US bank.

Order completed by: Date:

Subscriptions will begin with the next issue.

For faster service 1-800-267-6677

VISA and MasterCard Accounts

PF 0347 05/90

BON DE COMMANDE

Division des entrées-sorties

POSTEZ A : **TELECOPIEZ A : (613) 951-1584**

Vente des publications
Statistique Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Le bon télécopié tient lieu de commande originale. Veuillez ne pas envoyer de confirmation.

(En caractères d'imprimerie s.v.p.)

Entreprise _____

Service _____

A l'attention de _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____

Code postal _____ Tél. _____

MODALITES DE PAIEMENT

☐ Numéro d'ordre d'achat *(inclure s.v.p.)* _____

☐ Paiement inclus _____ $

☐ Envoyez-moi la facture plus tard (max. 500 $)

Portez à mon compte : ☐ MasterCard ☐ VISA

N° de compte _____

Date d'expiration _____

Signature _____

Numéro de référence du client _____

Numéro au catalogue	Titre	Fréquence de parution/ Date de parution	Abonnement annuel ou prix de la publication			Qte	Total $
			Canada $	Etats-Unis $ US	Autres pays $ US		
15-201	Système de comptabilité nationale: La structure par entrée-sorties de l'économie canadienne, 1988	Annuel 01/92	60.00	72.00	84.00		
15-204F	Système de comptabilité nationale. Mesures globales de productivité, 1989	Annuel 07/91	40.00	48.00	56.00		
15-510	La structure par entrées-sorties de l'économie canadienne, 1961-1981	Hors Série 01/88	66.00	79.00	79.00		
15-511	La structure par entrées-sorties de l'économie canadienne en prix constants, 1961-1981	Hors Série 01/88	66.00	79.00	79.00		

This order coupon is available in English upon request

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Numéro au catalogue	Titre	Fréquence de parution/ Date de parution	Abonnement annuel ou prix de la publ. Canada $	États-Unis $ US	Autres pays $ US	Qté	Total $
PUBLICATIONS DU BUREAU							
11-001F	Le Quotidien	**Quotidien**	120.00	144.00	168.00		
11-002F	Infomat	**Hebdo.**	125.00	150.00	175.00		
11-008F	Tendances sociales canadiennes	**Trimestriel**	34.00	40.00	48.00		
11-010	L'Observateur économique canadien	**Mensuel**	220.00	260.00	310.00		
11-204F	Catalogue de Statistique Canada 1990	**Annuel**	13.95	16.70	19.50		
					TOTAL		
Les clients canadiens ajoutent la taxe de 7 % sur les produits et services.					**TPS (7 %)**		
Veuillez noter que les réductions s'appliquent au prix des publications et non au total général; ce dernier pouvant inclure des frais de port et de manutention particuliers et la TPS.					**TOTAL GENERAL**		

Le chèque ou mandat-poste doit être fait à l'ordre du Receveur général du Canada – Publications. Les clients canadiens paient en dollars canadiens; les clients à l'étranger paient le montant total en dollars US tirés sur une banque américaine.

Commande remplie par : Date :

Tout abonnement débute avec le prochain numéro à paraître.

Pour un service plus rapide, composez 1-800-267-6677

Comptes VISA et MasterCard

PF 0347 90/05

CA 005

STATISTICS CANADA LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE STATISTIQUE CANADA
1010124739